

Henri Revel condamné pour diffamation!

Écrit par saintlaurentduvar.net
Jeudi, 02 Décembre 2010 20:35



« Je demande des excuses publiques au maire. C'est une atteinte personnelle que je ne peux admettre ». Voilà ce que l'ancien président de l'AGASC, Michel Hébert déclarait après avoir appris que le maire de Saint Laurent du Var avait parlé de lui comme un « dépressif » ou quelqu'un qui « a perdu les pédales ».

« C'est de la calomnie. C'est intolérable. Comment un maire peut-il tomber si bas ? » : continuait-il à l'époque.

Henri Revel condamné pour diffamation!

Écrit par saintlaurentduvar.net
Jeudi, 02 Décembre 2010 20:35

Le résultat est tombé mardi. Henri Revel a été reconnu coupable de diffamation envers Michel Hébert. Une sanction symbolique : une parution payante dans Nice Matin pour faire connaître le résultat. Pendant ce temps là, l'avocate d'Henri Revel continuait à défendre son client face au journaliste de Nice Matin : «... Perdre les pédales signifie s'embrouiller... »

Quoiqu'il en soit le maire s'est pris les pieds dans le tapis...